

20 janvier 2016

## COMMUNIQUE DU COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX

Sur invitation de S.E.M. Ramtane Lamamra, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chef de file de la Médiation, une réunion consultative de haut niveau élargie aux membres du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger s'est tenue à Alger le 18 janvier 2016.

Cette consultation a permis d'échanger sur l'évolution de la situation depuis la signature de l'Accord, et sur le chemin que les Parties signataires ont parcouru ensemble, avec l'accompagnement de la communauté internationale, sur la voie du retour de la paix et de la consolidation de la réconciliation au Mali.

### Les participants:

**1.**Notent avec préoccupation la persistance, la multiplication et l'extension des attaques terroristes et criminelles visant les forces de défense et de sécurité maliennes, les mouvements signataires de l'Accord, les forces internationales et la population civile ; ils condamnent vigoureusement ces attaques, et réitèrent leur soutien aux efforts visant à neutraliser les groupes terroristes et criminels. Se référant aux attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso, ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une conjugaison des efforts non seulement des parties maliennes signataires mais aussi des pays de la sous-région, avec l'appui actif de la communauté internationale.

**2.**Réitèrent le plein soutien à l'Accord et à sa mise en œuvre complète et intégrale en soulignant à nouveau que l'Accord constitue un document équilibré qui prend en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties et que sa mise en œuvre effective permettra de régler durablement les crises qui ont affecté la partie nord du Mali et d'isoler davantage les éléments terroristes et criminels.

**3.**Expriment leur appréciation à S.E.M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, ainsi qu'à son gouvernement pour leur engagement continu en faveur de la paix et de la réconciliation au Mali, et prennent note avec intérêt et optimisme des informations relatives aux mesures et étapes annoncées par la délégation gouvernementale malienne.

**4.**Saluent le rapprochement intra et intercommunautaire intervenu entre les mouvements de la Plateforme et de la CMA suite aux rencontres d'Anefisde septembre-octobre 2015. Les participants encouragent les deux Parties à poursuivre cet effort de rapprochement, à l'intensifier et à l'inscrire pleinement dans l'optique de la réconciliation nationale entre tous les fils du Mali.

**5.**Se félicitent des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord depuis le parachèvement du processus de sa signature, notamment la cessation des hostilités tout en appelant les Parties à demeurer engagées dans le processus de paix pour préserver et consolider les acquis jusqu'ici obtenus.

**6.**Relèvent les lenteurs constatées dans la mise en œuvre d'engagements-clés de l'Accord notamment ceux souscrits au titre de la période intérimaire et appellent à l'accélération du rythme de la concrétisation des actions prioritaires retenues par le Comité de suivi lors de sa sixième session.

**7.**Rappellent la responsabilité qu'a le Gouvernement malien dans la mise en œuvre de l'Accord ainsi que le rôle crucial devant être assumé également par les deux autres Parties signataires en la matière dans un esprit de co-responsabilité et de partenariat effectif pour la paix et la réconciliation.

**8.**Appellent les Parties à plus d'interactions et de concertation pour renforcer la confiance entre elles et aboutir à la mise en œuvre consensuelle des dispositions de l'Accord entre les sessions du Comité de suivi, et soulignent l'importance de mesures concrètes de facilitation à cet égard.

**9.**Exhortent les parties prenantes à parachever au plus vite les consultations engagées sur la composition définitive des instances de suivi de l'Accord dans l'esprit d'inclusivité préconisé dans l'Accord.

**10.**Lancent également un appel en vue de la mobilisation des financements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Comité de suivi de l'Accord et de ses mécanismes, y compris pour assurer une présence continue à Bamako des représentants des Parties au sein de ces instances ainsi que l'opérationnalisation effective des patrouilles mixtes. Ils soulignent l'importance et l'urgence de discussions entre les parties signataires malientes à un niveau stratégique.

**11.**Encouragent la communauté internationale à poursuivre son appui politique, technique et financier à la mise en œuvre de l'Accord en particulier pour la réalisation des programmes de développement envisagés dans le Nord du Mali de manière à permettre aux populations bénéficiaires de commencer à profiter des dividendes de la paix.

**12.**Se félicitent de la nomination et de la prise de fonction du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif et expriment à son prédécesseur, M. Mongi Hamdi, leur reconnaissance pour son bilan éminemment positif.

**13.**Expriment leur gratitude à tous les membres du Comité de suivi de l'Accord qui veille à la bonne conduite du processus de mise en œuvre, particulièrement dans les moments les plus difficiles, et les encouragent à persévérer dans leurs efforts au service de la paix et de la réconciliation au Mali.

**14.**expriment également leur gratitude à l'Algérie et à S.E.M le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire Abdelaziz BOUTEFLIKA pour la direction engagée assurée à l'équipe de médiation et au Comité de Suivi de l'Accord, ainsi qu'à leur hospitalité généreuse donnée aux réunions tenues les 17 et 18 Janvier 2016 sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

**Alger, le 18 janvier 2016**

Infos MINUSMA [2]



- [3] [Formation des organisations de la société civile de Gao sur la justice transitionnelle](#) [3]



- [4] [Gao : le rôle des jeunes et femmes dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix](#) [4]